

MANITCBA ET DU SU-EST, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de la ligne, et autres fins, 35. Rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 43.

Voir *Bill No 50*.

MANŒUVRES :—Bill de M. Lépine pour fixer les heures de travail des ouvriers et manœuvres employés aux travaux de l'Etat 47.

Voir *Bill No 43*.

MARINE ET PÊCHERIES :

1. M. Costigan dépose le 27^e rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1893-94, 63. *Imprimé*. Document No 11.

2. M. Costigan dépose le 27^e rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1894, 148. *Imprimé*. Document No 11a.

MARKLAND :—Résolution de M. Foster pour la décharge de l'hypothèque,—renvoyée en comité général, 106. En comité et à rapporter, 142. Adoptée, 220.

Voir *Bills No 93 et 136*.

MARQUES DE COMMERCE :—Bill de M. Coastworth concernant les, 30.

Voir *Bill No 24*.

MATANE :—Pêche dans la rivière,—139

Voir *Pêcheries*.

MATANE ET SAINTE-ANNE DES MONTS :—Service postal entre,—112.

Voir *Postes*.

MATIÈRES IMPRIMÉES :—Sir A. P. Caron dépose la correspondance relative à des difficultés survenues à propos de leur transport entre le Canada et les Etats-Unis, 194. *Non imprimé*. Document No 85.

MCGREEVY, THOMAS :—Son élection dans Québec-Ouest, 30. Prête serment, 40.

MCISAAC, COLIN F. :—Son élection dans Antigonish, 24. Prête serment, 26. Nommé membre des comités des *Chemins de fer, Canaux et Télégraphes* et des *Banques et du Commerce*, 63.

MCNEILL, M. A. :—Voir *Sénat*.

MEMBRES DU PARLEMENT :—Motion de M. McMullen demandant un état indiquant les sommes d'argent payées aux membres du parlement, de janvier 1873 à janvier 1895, à part leur indemnité sessionnelle, et spécifiant à qui et pour quoi ces paiements ont été faits, 38.

MESURES DU GOUVERNEMENT :

1. Motion de M. Foster proposant le 4 juin, que les mesures du gouvernement aient la priorité les jeudis, pendant le reste de la session, après les interpellations ; et que l'ordre des affaires du jeudi devienne l'ordre du jour pour le mercredi,—l'heure consacrée aux Bills Privés de 7.30 p.m. devant être maintenue,—adoptée par 87 voix contre 55,—116.

2. Motion de M. Foster proposant le 2 juillet, que pendant le reste de la session, les ordres du gouvernement aient la priorité, les mercredis, après les interpellations ; et que l'ordre des affaires du mercredi, aux termes de la règle 19, sera l'ordre des affaires pour les lundis, 226, adoptée.

3. Motion de M. Foster proposant le 11 juillet, que les ordres du gouvernement aient la priorité les lundis, pendant le reste de la session, après les interpellations, et qu'une heure sera consacrée aux Bills Privés après 7.30 p.m., adoptée, 273.